

L'emploi par la réinsertion est estimé trop lent

17/10/12

Lors d'un bilan sur les chantiers de restauration des berges, le directeur du Parchemin, un entrepreneur et Pierre Bardiès se sont exprimés.



► L'équipe en réinsertion, entourée des cadres, travaille sur la restauration des berges de l'Aude.

Photo Guillaume

Nous pourrions créer des emplois mais ce sont les personnels qualifiés qui manquent le plus. Cela dit nous pourrions les former mais les conditions d'embauche sont vraiment compliquées ». Thomas Fages, technicien au sein de l'entreprise « Acti Forest » (dont le siège est à Arques) a résumé le problème du secteur de la filière bois.

C'était sur les bords du Sou, à Saint-Martin-de-Villérégan voici quelques jours, derrière la zone artisanale de Bati-pole.

Pierre Bardiès, le président

du Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude (Smah-hva), animait un point de presse sur les travaux de restauration des berges, assurés par des personnes en voie de réinsertion. Ces chantiers ont pour but de lutter contre les crues. Jérôme Barcelo, le directeur de l'association Le Parchemin, spécialisée dans l'insertion sociale, également présent, a confirmé les propos du technicien d'Acti-Forest. « Notre but est de réinsérer le plus rapidement possible les personnes en difficulté mais effectivement, l'emba-

che est problématique au niveau des procédures ».

Subventions européennes

Pierre Bardiès estime qu'une simplification s'avère nécessaire : « Cette réglementation freine le chemin vers la réinsertion. Or, la restauration des berges, qui s'inscrit dans le domaine de l'aide à l'insertion, a un double intérêt : non seulement elle associe le secteur privé (entreprise) au secteur public (une association) mais elle allie aussi l'action sociale à la protection de l'environnement. Ce serait dom-

mage que des lenteurs de procédures mettent en danger cette action ».

Une action qui a permis, depuis 2006, de restaurer plus de 38 km de berges (à Cour-nanel, Magrie, Limoux, Belvèze, Gramazie, Ferran...) pour un coût total de 450 000 €, financée par l'Europe, à hauteur de 50%, l'Agence de l'eau pour 40% et pour le Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute-Vallée l'Aude 10%.

« Sans l'Europe, bien des projets ne verraient pas le jour », a rappelé Pierre Bardiès.

B. C.